

Conférence (4 novembre 2015): «Valeurs et principes sociaux communs et gouvernance sociale»>

Allocution d'ouverture de Marco Wagener, vice-président du Conseil économique et social du Luxembourg

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de vous souhaiter, au nom du Conseil économique et social luxembourgeois, la bienvenue à notre conférence intitulée «Valeurs et principes sociaux communs et gouvernance sociale»

Aujourd'hui, l'Union européenne est confrontée à des défis économiques, financiers et sociaux considérables. **La crise économique et financière, le vieillissement de la population européenne, la problématique des réfugiés ainsi que la dégradation sociale dans certains pays de l'UE** demande des réactions durables et solidaires sur le plan économique et social. Dans le même temps, il y a un besoin croissant d'améliorer le niveau **de compétences et de qualifications de la main-d'œuvre**. La **viabilité des systèmes sociaux** en Europe dépend de la solution de ces problèmes.

Le chômage et la pauvreté de même que les niveaux d'exclusion sociale ont atteint des records. Ils épuisent considérablement les ressources financières et humaines de l'Europe alors que les budgets publics sont sous pression.

Le triple défi: diminution de la population en âge de travailler, faible taux de natalité et augmentation de la population des personnes âgées fait appel à des solutions garantissant des systèmes de protection sociale durables et appropriés.

Alors que les considérations macro-économiques et fiscales jouent toujours un rôle dominant au semestre européen, les priorités de politique sociale devraient viser la construction de systèmes de protection sociale appropriés, efficaces, résilients et flexibles, avec une forte dimension d'investissement social, une meilleure protection, une structure de gouvernance solide et un financement durable.

La présidence luxembourgeoise œuvre pour un engagement socio-politique plus fort de l'UE. Elle souhaite également améliorer la dimension sociale dans la gouvernance de l'Union et plus particulièrement de la zone euro. La pérennité du modèle social européen doit être assurée. Une protection sociale minimale obligatoire, une meilleure

efficacité et fiabilité des performances de la protection sociale ainsi que de la sécurité sociale et des systèmes de santé doivent être l'objectif de la présidence. En outre, une convergence plus forte du développement des systèmes sociaux est nécessaire pour augmenter l'égalité de chances et la libre circulation dans l'UE.

La conférence d'aujourd'hui se concentrera sur l'approfondissement de la dimension sociale européenne. Pour être plus précis nous pouvons nous concentrer sur trois questions clés : Quel est le but et le rôle d'une politique sociale en Europe ? Quelle est la situation actuelle de la sécurité sociale dans l'UE ? Et quels sont les propositions et les mesures concrètes pour établir des systèmes de sécurité sociale efficaces sur le plan européen?

En revenant à la première question, il faut savoir que la politique sociale européenne a ses racines dans les droits de l'homme, dans le principe contractuel de l'économie de marché sociale, dans les besoins des économies modernes, dans les chapitres du traité liés à la politique sociale, à la politique d'emploi et de santé, ainsi qu'à l'objectif de la cohésion sociale.

Les systèmes de protection sociale ne peuvent pas être réduits uniquement aux filets de sécurité pour les plus pauvres citoyens.

Le rôle principal de la protection sociale consiste à fournir une protection appropriée aux citoyens à travers leur cycle de vie contre les risques économiques comme la perte d'emploi ou de revenu et la détérioration de la santé ou l'invalidité. En outre la réinsertion dans le marché du travail et son rôle de stabilisateur sont caractéristiques pour la sécurité sociale.

De nos jours, la consolidation budgétaire et les adaptations macro-économiques devraient être cohérentes avec les buts sociaux, les conséquences sociales des choix politiques et de leur impact distributionnel à travers les groupes de revenu, les générations et le temps. La reprise économique peut seulement être stimulée en joignant les objectifs économiques, sociaux et de politique d'emploi.

L'objectif de <<Europe 2020>> de réduire de manière sensible le nombre de personnes menacées de pauvreté et d'exclusion sociale d'au moins 20 millions d'ici à 2020 a besoin de mesures efficaces, décisives et rapides.

L'adéquation des pensions futures, l'égalité des sexes, la garantie universelle et équitable à l'accès à des soins de qualité élevée, la lutte contre la pauvreté, l'exclusion

sociale et les inégalités, ainsi que la modernisation des systèmes de protection sociale sont quelques points-clés à respecter dans les mesures à prendre.

En ce qui concerne le domaine de protection sociale, les pensions et les soins de santé et de longue durée sont les domaines qui se prêtent bien aux priorités politiques.

En matière des pensions, le développement démographique a des répercussions sur le maintien d'un niveau de vie raisonnable après la retraite. La viabilité financière de régimes de retraite publics et privés est menacée par les pressions sur les finances publiques et le vieillissement des populations. Il est alors indispensable que les systèmes de pensions soient transparents pour que les gens puissent avoir les informations nécessaires pour bien planifier leur retraite.

La durabilité des régimes de pensions peut être garantie soit par l'augmentation des contributions, soit par une diminution des prestations ou soit par le relèvement de l'âge de la retraite de manière à conserver l'équilibre entre la durée de la vie active et celle de la retraite. Une politique de qualité des emplois est nécessaire pour inciter les travailleurs à prolonger leur vie active.

Pour assurer la viabilité des soins de santé et de longue durée, une population en bonne santé est primordiale. Un niveau de scolarité élevé, de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail ainsi qu'une plus grande participation au marché du travail sont associées à une population saine. D'un côté, il faut garantir l'accès de tous à des soins de santé et à des soins de longue durée appropriés. De l'autre côté, il faut assurer les soins préventifs et curatifs, qui restent financièrement abordables et viables, grâce à une utilisation rationnelle des ressources.

En ce qui concerne les soins de longue durée, des actions visant le long terme sont indispensables. Ainsi, à l'horizon 2020, le partenariat d'innovation vise les objectifs suivants: permettre à nos citoyens de vivre plus longtemps en bonne santé et de manière autonome en augmentant de 2 ans le nombre moyen d'années de vie en bonne santé, et, partant, améliorer la viabilité et l'efficacité de nos systèmes de protection sociale et de soins de santé.

Adopter une approche qui mette davantage l'accent sur les mesures préventives fait partie intégrante de la stratégie des États membres visant à réduire la charge économique pesant sur les systèmes de santé nationaux, puisque la prévention contribue de manière significative à la pérennité financière des soins de santé en évitant les maladies et donc les coûts liés au suivi.

La mise en œuvre du programme de santé publique pluriannuel de l'UE soutient la promotion de la santé et la prévention de la maladie, en visant à protéger les citoyens des risques pour leur santé qui seraient liés à la libre circulation, en créant un système de soins de santé intégré, novateur, responsable et durable et en offrant les meilleurs soins de santé aux citoyens .

De plus, il faut de meilleurs indicateurs et analyses pour évaluer les progrès accomplis dans le domaine de la prévention et pour faire face aux défis posés par la dépendance, la demande et l'offre des soins à long terme.

Les partenaires sociaux doivent être les acteurs centraux dans l'élaboration des principes sous-jacents à la politique sociale et la sécurité sociale. Pour assurer les financements solidaires et les protections juridiques, l'UE devrait établir des principes socio-politiques cohérents et compléter la politique du marché intérieur par des éléments socio-politiques.

Le Comité économique et social européen a parfaitement énoncé les principes universels à introduire dans le système de sécurité sociale européenne. Parmi eux figurent le principe de l'accès, le principe de solidarité, le principe d'intérêt général, le principe de sécurité juridique ou encore le principe de qualité.

Bien que la protection sociale relève de la compétence des Etats membres, une meilleure coordination et concertation dans le but d'améliorer la qualité de vie des citoyens s'impose.

Nous attendons avec impatience les propositions des orateurs de cet après-midi.